

Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon :

Lors d'une séance du conseil d'administration de la régie tenue le 25 septembre 2019, le conseil d'administration a adopté le budget pour l'année 2020 de la régie.

BUDGET 2020

<u>REVENUS</u>	<u>2020</u>
Quotes-parts	109 932 \$
Autres revenus	350
Subvention Recyc-Québec	61 400
Total des revenus	171 682 \$
 <u>DÉPENSES</u>	
Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	16 966 \$
Hygiène du milieu	154 716
Total des dépenses de fonctionnement	171 682 \$
Excédent net	0 \$

Donné à Macamic, ce 26 septembre 2019



Joëlle Rancourt

Secrétaire-trésorière adjointe

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA GESTION DES DÉCHETS DE ROUSSILLON

AVIS PUBLIC

Concernant le calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2020

Conformément aux dispositions de l'article 597 du Code municipal, avis est par les présentes donné que la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon a adoptée le 25 septembre 2019 le calendrier des séances du conseil d'administration pour l'année 2020, qui se tiendront à l'hôtel de ville de Macamic au 70, rue principale et qui débiteront à **19 heures**, aux dates suivantes :

- 29 janvier
- 25 mars
- 27 mai
- 23 septembre
- 25 novembre

Donné à Macamic, ce 26 septembre 2019.


Joëlle Rancourt,
Secrétaire-trésorière